

Diplôme d'Etat d'Educateur Spécialisé- *DEES*

Fiche métier

TEXTES DE REFERENCE :

- Le décret n° 2018-733 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social
- Le décret n°2018-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social
- L'arrêté du 22 août 2018 relatif au socle commun de compétences et de connaissances des formations du travail social niveau II
- L'arrêté du 22 août 2018 relatif au diplôme d'éducateur spécialisé
- Arrêté du 10 mars 2020 définissant les blocs de compétences de certains diplômes du travail social et portant modification des arrêtés du 22 août 2018
- L'instruction ministérielle N°DGCS/SD4A/DGESIP/2018/220 du 14 septembre 2018 relatif à la réingénierie des diplômes de niveau III du travail social et à l'accréditation des établissements et à la mise en œuvre des décrets n°2018-733 du 22 août 2018 et n° 218-734 du 22 août 2018 relatif aux formations et diplômes du travail social

AJACCIO

Rue Louis Nyer
Immeuble Le Pélican Bât A I
20 090 Ajaccio
Tél. 04 95 25 04 73

BASTIA

Couvent Capanelle
4 Route de Ville
20 200 Bastia
Tél. 04 95 54 10 23

PORTO-VECCHIO

Chemin d'Agnarella
20 213 Porto-Vecchio

www.ifrtscorse.eu
contact@ifrtscorse.eu

Le métier d'éducateur spécialisé

L'éducateur spécialisé est un professionnel du travail social. Il exerce dans le cadre d'un mandat et de missions institutionnelles.

Il accompagne, dans une démarche éducative et sociale globale, des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration ou d'insertion.

L'éducateur spécialisé intervient dans une démarche éthique dans le respect de l'altérité.

Il favorise l'instauration d'une relation à l'autre en adoptant une démarche réflexive sur ses pratiques professionnelles. Il s'inscrit dans une analyse partagée de sa pratique professionnelle dans le respect de la confidentialité des informations concernant les personnes.

Conditions d'exercice et modalités d'intervention

L'éducateur spécialisé intervient dans le cadre des politiques partenariales de prévention, de protection et d'insertion. Il travaille au sein d'une équipe pluridisciplinaire ou pluriprofessionnelle.

Son intervention s'effectue dans le respect du projet institutionnel et de l'expression de la demande des personnes accompagnées. En fonction de son cadre institutionnel et de ses missions, il est amené à organiser et/ou coordonner des projets et/ou mobiliser des équipes dans la mise en place d'actions socioéducatives en interne ou dans le cadre de travail en partenariat. Il est en lien avec des partenaires et des réseaux d'acteurs du territoire.

L'éducateur spécialisé est en veille professionnelle et développe une expertise sur les évolutions du secteur ou de l'environnement dans lequel il agit et intervient. Il intègre les évolutions dans son activité et dans ses modes d'intervention et partage ses analyses avec les acteurs concernés.

Rôle et fonctions

L'éducateur spécialisé travaille auprès d'enfants, adultes, familles et groupes en difficulté en situation de vulnérabilité ou de handicap auprès desquels il contribue à créer les conditions pour qu'ils soient protégés et accompagnés, considérés dans leurs droits et puissent les faire valoir. L'éducateur spécialisé contribue au processus de socialisation et d'autonomie des personnes. Il favorise le renforcement des liens sociaux et des solidarités dans l'environnement des personnes et de la société. Il aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne et peut contribuer à son insertion socioprofessionnelle.

Lieu d'exercice :

L'éducateur spécialisé peut exercer son métier dans différents types de structures pour des employeurs publics comme privés.

Il peut ainsi travailler pour (liste non exhaustive) :

- Une Maison Départementale de la Personne Handicapée (MDPH)
- Un hôpital de jour
- Un Centre de Rééducation et de Réadaptation Fonctionnelles (CRRF)
- Une association de personnes handicapées
- Un Foyer d'Accueil Médicalisé (FAM)
- Une collectivité locale (CCAS)
- Un Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)
- Un Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT)

AJACCIO
Rue Louis Nyer
Immeuble Le Pélican Bât A1
20 090 Ajaccio
Tél. 04 95 25 04 73

BASTIA
Couvent Capanelle
4 Route de Ville
20 200 Bastia
Tél. 04 95 54 10 23

PORTO-VECCHIO
Chemin d'Agnarella
20 213 Porto-Vecchio
www.ifrtscorse.eu
contact@ifrtscorse.eu

- Un Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP)
- Un Centre Médico-Psychologique (CMP)
- Un Institut Médico-Educatif (IME)
- Une Maison d'Accueil Spécialisé (MAS)
- Un Site pour la Vie Autonome (SVA)
- Un Service d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés (SAMSAH)
- Une Unité d'Evaluation, de Réentraînement, et d'Orientation Sociale et/ou professionnelle (UEROS)
- Une maison d'arrêt
- Un établissement pénitentiaire pour mineur (EPM)
- Un centre d'accueil d'urgence
- Un centre d'accueil pour sans abris
- Un foyer de l'enfance
- Un internat

L'éducateur spécialisé peut également exercer de manière indépendante, au domicile des personnes accompagnées. Il est ainsi directement rémunéré par les familles, par exemple dans le cadre de l'accompagnement d'enfants autistes.

Dans tous les cas, l'éducateur spécialisé ne travaille jamais seul. Il est intégré dans une équipe pluridisciplinaire qui comprend aussi bien des magistrats que des médecins, psychologues, assistantes-sociales, orthophonistes... Sans oublier les familles des personnes accompagnées.

Evolution de carrière :

Après quelques années d'expérience professionnelle en tant qu'éducateur spécialisé, il est possible d'évoluer sur un poste d'encadrement. Par exemple : éducateur principal, chef de service, directeur de structure.

L'éducateur spécialisé peut également poursuivre ou reprendre ses études afin d'obtenir les diplômes suivants :

- Certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS), qui s'obtient en deux ans.
- Diplôme d'Etat d'ingénierie sociale (DEIS), après trois ans d'expérience en tant qu'éducateur spécialisé.
- Certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de service d'intervention sociale (CAFDES), qui s'obtient en deux ans et est reconnu à grade Master.
- Diplôme d'Etat de médiateur familial (DEMF)